



COMMISSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant le décompte final de la rénovation de l'Ancienne Mairie

La commission des équipements publics s'est réunie le 3 mars 2014 afin d'étudier le décompte final de la rénovation de l'Ancienne-Mairie en vue du bouclage du crédit.

Elle a auditionné M. Robert DETRAZ, représentant de l'entreprise Geti SA, qui a présenté le décompte et répondu aux questions posées.

La commission a reçu toutes les informations nécessaires concernant les plus-values et les moins-values du décompte final.

En résumé :

-Montant total des crédits votés : CHF 5'335'000.00

-Total des dépenses : CHF 5'573'268.44

-Plus-values : CHF 312'124.30

Ces plus-values correspondent à des éléments non pris en compte au départ du chantier, ainsi qu'à des éléments imprévus, essentiellement liés à l'ancienneté du bâtiment.

-Moins-values : CHF 73'855.86

-Dépassement : CHF 238'268.44

soit 4.27% du total des dépenses.

La commission a accepté à l'unanimité des membres présents le dépassement de crédit de CHF 238'268.44 et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Sandra PORTIER
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 3 mars 2014



COMMISSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapport concernant le projet de remise en état de la fontaine Adam & Eve

La commission des équipements publics s'est réunie le 3 mars 2014 pour traiter du projet de la remise en état de la fontaine d'Adam & Eve.

Le projet de réfection de cette fontaine/sculpture et de son aménagement paysager complémentaire a été présenté par Mme Isabel BARRAL, architecte.

L'aménagement paysager complémentaire est du ressort du Fonds de décoration et sera financé par celui-ci. La commission des équipements publics soutient le projet d'aménagement paysager complémentaire qui permettra de finaliser l'installation de cette œuvre.

La remise en état de la fontaine d'Adam et Eve comprend la rénovation du système de traitement d'eau, ainsi que la réfection complète du socle et des deux volumes en marbre.

Cette œuvre marquant l'entrée du Grand-Saconnex depuis l'autoroute, la commission recommande au Conseil administratif de faire tout le nécessaire afin de maintenir cet objet en bon état.

La commission a accepté ce projet à l'unanimité des membres présents et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le présent rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Sandra PORTIER
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 3 mars 2014